

Ces lois anti-salariés : QU'EL KHONNERIE



POUR UN PRINTEMPS ROUGE

En Haute-Savoie
nous étions déjà

4000
dans la rue !

à ANNECY
3 250
BELLE MANIF !



à THONON
500
SUCCÈS !

à ANNEMASSE
300
QUE DES JEUNES !



on prépare **le 31 !!!**

ON CONTINUE L'ACTION !



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

POUR UN CODE DU TRAVAIL DU XXI^E SIÈCLE AMPLIFIONS L'ACTION

Le 9 mars, à l'appel de 7 organisations syndicales (4 professionnelles, 2 étudiantes et 1 lycéenne) près de 260 rassemblements se sont tenus à travers la France. Plus de 500 000 salariés, lycéens, étudiants ont défilé pour exiger le retrait du projet de Loi El Khomri. Nous avons relevé de très nombreux appels aux arrêts de travail dans les entreprises de la métallurgie.

Alors que le chômage ne cesse de progresser, que les salaires stagnent et les inégalités économiques et sociales se creusent ; ces nombreuses manifestations démontrent le ras le bol des français.

Face à cette nouvelle attaque orchestrée par le patronat et le gouvernement contre les garanties collectives, ces centaines de milliers de manifestants ont dit NON. Ils disent NON à ces réformes qui reprennent les revendications patronales pour demander toujours plus de flexibilité, de précarité... Ils disent OUI à de nouveaux droits qui sécurisent le parcours professionnel des salariés en donnant aux jeunes des perspectives d'avenir dignes de notre temps.

Dans la métallurgie par le biais des négociations de branche, l'UIMM tente actuellement d'imposer des reculs sociaux qui sont quasi intégralement repris dans le projet de Loi El Khomri.

La FTM-CGT considère que d'autres choix sont nécessaires pour réduire les inégalités dans notre pays et pour répondre aux besoins de la population. C'est tout le sens de notre projet CGT d'une convention collective nationale de haut niveau pour l'ensemble des salariés de la métallurgie.

Après ce premier rendez-vous, la FTM-CGT appelle à sa poursuite pour obtenir le retrait du projet de Loi El Khomri et pour un Code du Travail qu'il nous faut.

Nous retenons trois dates pour organiser l'action partout dans les entreprises et dans les territoires :

- le 17 mars : avec les organisations d'étudiants qui ont appelé à une journée de manifestations
- le 24 mars : le projet de Loi Emploi dit El Khomri sera présenté au Conseil des ministres
- le 31 mars : Journée nationale interprofessionnelle de luttes et de mobilisations à l'appel de 8 organisations syndicales contre la politique d'austérité mise en place par le gouvernement.

Ces trois dates rentrent dans la construction du mouvement revendicatif nécessaire pour imposer le retrait du projet El Khomri, obtenir de nouveaux droits et en particulier un nouveau code du travail digne du 21^e siècle.

Montreuil, le 10 mars 2015